

Devenir commissaire priseur

Par **Marie25**, le **06/02/2024** à **15:25**

Bonjour, je souhaiterais devenir commissaire priseur et j'ai actuellement une licence en droit que dois-je faire par la suite? Un master en histoire de l'art ou à nouveau une licence en histoire de l'art ?

Je suis vraiment perdu sur le sujet

Merci d'avance

Par **Lorella**, le **06/02/2024** à **18:23**

Bonsoir,

Ce que je lis sur le net :

À partir du 1er juillet 2022, une nouvelle profession de commissaire de justice est créée.

Elle remplace les anciennes professions d'huissier de justice et de commissaire-priseur judiciaire, qui sont fusionnées.

Les commissaires de justice sont des officiers publics et ministériels: Professionnel titulaire d'un office à qui l'État a délégué des prérogatives de puissance publique. Par exemple, le pouvoir d'ordonner à l'employeur d'une personne condamnée à verser des dommages et intérêts d'effectuer des saisies sur son salaire..

Ils exercent les missions qui étaient auparavant exercées par l'huissier de justice et par le commissaire-priseur judiciaire.

Un commissaire de justice exerce toutes les missions du commissaire-priseur judiciaire. Il n'y aura plus de commissaires-priseurs judiciaires mais uniquement des commissaires de justice à partir de 2026.

La formation pour devenir commissaire de justice :

<https://commissaire-justice.fr/devenir-commissaire-de-justice/>